



# PROCES – VERBAL

**de la séance du Conseil des Suisses de l'étranger**

**du 26 août 2011, de 09h00 à 17h30**

**à la salle B du Palais des Congrès, Lugano**

## ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Procès-verbal de la séance du 8 avril 2011
3. Rapport du président
4. Communications
5. Loi sur les Suisses de l'étranger / guichet unique – point de la situation
6. Libre circulation des personnes
7. Swissinfo – nouvelle stratégie de l'offre
8. Forum actualités
9. SwissCommunity – perspectives de développement
10. Congrès 2012 des Suisses de l'étranger – choix du thème
11. Désignation d'un membre de la Commission Revue Suisse
12. Reconnaissance d'associations suisses à l'étranger
13. Divers
14. Partenariat OSE – Suisse Tourisme
15. 150e anniversaire de Nueva Helvecia, Uruguay – présentation

16h00-17h30

**Elections fédérales 2011 – débats avec des représentants des grands partis politiques**

Les points de l'ordre du jour ont été traités dans l'ordre suivant: 1-8 – lunch – 9-15, débat

Le président, Jacques-Simon Eggly, souhaite aux participants la bienvenue à Lugano. Il salue la présence du président d'honneur Georg Stucky et des représentants du DFAE Gerhard Brügger, Jean-François Lichtenstern et Thomas Kalau ainsi que des membres du Parlement Thérèse Meyer-Kaelin, Filippo Lombardi, Carlo Sommaruga et André Reymond. Il salue en outre Giampiero Gianella, chancelier du canton du Tessin, Jürg Schmid, directeur de Suisse Tourisme, Peter Schibli, directeur de swisinfo et la délégation d'Uruguay. Monsieur Eggly remercie les autorités du canton du Tessin de leur hospitalité.

L'ordre du jour est approuvé sans remarque.

Monsieur Wyder propose comme scrutateurs Peter Simon Kaul et Adrian Beer. Ces deux personnes sont désignées tacitement.

---

### **1. Constatation du quorum**

Le Conseil compte actuellement 129 membres, dont 72 sont présents au début de la séance. Le quorum nécessaire (un tiers ou 44 voix) est donc atteint et le Conseil peut délibérer valablement.

---

### **2. Procès-verbal de la séance du 8 avril 2011**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du Conseil le 4 mai 2011. Deux modifications demandées ont été apportées. Il n'y a pas de remarque concernant le procès-verbal.

Monsieur Eggly déclare le procès-verbal adopté et remercie la rédactrice.

---

### **3. Rapport du président**

Dans son rapport sur l'actualité, Monsieur Eggly aborde notamment les points suivants:

- Élections fédérales 2011
- Vote électronique
- Service consulaire du DFAE
- Loi sur les Suisses de l'étranger

*Pour la teneur exacte, prière de se référer au Rapport du président (**document R-2011/8**).*

Monsieur Brügger informe des derniers développements au DFAE. Il mentionne la première conférence des consuls honoraires qui a servi à exposer des questions, à communiquer des solutions et à échanger des expériences. Les représentations honoraires sont d'importants piliers. Elles ont le même statut que les représentations professionnelles, mais ne disposent pas des mêmes compétences ni des mêmes ressources. La collaboration avec les consuls honoraires doit être intensifiée. Mais il n'est pas prévu d'organiser chaque année de telles conférences. Pour les certificats de vie, les démarches sont facilitées. Ainsi la caisse de compensation accepte aussi les certificats de vie établis par la police, les autorités locales ou les notaires. La compétence doit être étendue aux présidents des associations suisses. En outre, Monsieur Brügger assure que les soucis et les intérêts des Suisses de l'étranger figurent dans tout le Département tout en haut de l'agenda. Le développement et l'optimisation des prestations de services sont au centre des préoccupations. Les données biométriques peuvent désormais être saisies dans tous les bureaux établissant des passeports en Suisse et dans les ambassades. La Helpline du DFAE sera ouverte à partir de septembre également les week-ends et, vers la fin de l'année, 24 heures sur 24. Le guichet unique est en cours de développement. Pour l'envoi de la Revue Suisse, le nombre élevé des retours a été réduit de 2/3. La collaboration avec des sociétés de secours a également été améliorée. La cyberadministration se développe de sorte que les Suisses de l'étranger pourront gérer eux-mêmes à l'avenir les fichiers d'adresses. Monsieur Brügger souligne que l'OSE est le principal partenaire du DFAE dans les relations avec les Suisses de l'étranger. Cette collaboration doit être renforcée par une convention de prestations. La mobilité des Suisses est élevée et croît toujours. Un projet en collaboration avec l'Université de Neuchâtel doit élargir la base statistique. Monsieur Brügger assure qu'au DFAE, on est sans aucun doute partisan de l'élaboration d'une loi sur les Suisses de l'étranger.

---

Monsieur Eggly remercie pour cet esprit d'ouverture et pour la volonté de collaborer. Le DFAE peut compter sur l'OSE qui est prête à toute discussion.

Monsieur Guisan espère que les consuls honoraires seront également invités à l'avenir parallèlement à la Conférence des ambassadeurs. Il y a malheureusement encore beaucoup de choses à éclaircir concernant la collaboration, des questions importantes ont été laissées de côté.

Monsieur Bloch estime que les associations suisses à l'étranger devraient être davantage associées au travail du DFAE. Les clubs suisses ont aujourd'hui une importante fonction de consultation et pourraient se charger en partie du rôle des consulats.

Monsieur Neuhaus demande combien de temps il faut compter jusqu'à ce que la loi sur les Suisses de l'étranger entre en vigueur.

Monsieur Eggly répond que le processus d'une initiative est complexe et demande du temps. On ne peut avancer une date.

Monsieur Definti se renseigne sur la carte d'identité non-biométrique.

Madame Meyer-Kaelin explique que, selon une décision du Parlement, il y aura aussi à l'avenir une carte d'identité sans données biométriques.

Mme Etchart propose de remplacer la dénomination des consuls honoraires sur une ville, par la dénomination des consuls honoraires sur toute la région dans laquelle ils sont sollicités (par Ex. Consul honoraire des Savoie au lieu d'Annecy, ou Consul honoraire des Antilles au lieu de Lamendin).

Monsieur Frei déplore que le vote électronique ne soit pas admis dans 10 % des pays parce que ceux-ci n'ont pas signé la convention de Wassenaar. Il demande au Conseil fédéral de prendre une décision afin qu'à l'avenir, on puisse disposer du vote électronique dans tous les pays.

Monsieur Wyder explique que la convention de Wassenaar a été prise comme critère, car elle concerne les technologies à double usage. La Chancellerie fédérale est toutefois consciente des problèmes qui limitent l'opération et examine les moyens de mettre le vote électronique à disposition dans tous les pays du monde.

Monsieur Heinimann aimerait savoir si la Helpline est identique à la Hotline et ce qui se passerait en cas de crise.

Selon Monsieur McGough, le consulat de Vienne connaît des ouvertures irrégulières en raison de manque de personnel.

Monsieur Engeler n'est pas persuadé que les problèmes d'envoi de la Revue Suisse soient résolus. Plusieurs consulats ne sont pas en mesure de contrôler les retours. Il déplore également que pour l'envoi électronique, ce soit le DFAE qui est actuellement indiqué comme expéditeur: les lecteurs ont ainsi l'impression que la Revue Suisse est une publication du DFAE.

Monsieur Brügger déclare que les rôles des consuls honoraires sont si différents qu'ils ne pourraient être définis globalement lors d'une conférence. Il propose d'utiliser davantage les conférences régionales pour des échanges d'expériences. Les représentations honoraires peuvent enregistrer les demandes de visa et les transmettre, mais pour des raisons techniques ne peuvent les traiter elles-mêmes. Monsieur Brügger est conscient du rôle et de la responsabilité des sociétés suisses. Mais il n'est pas possible de mettre en œuvre une solution centrale; le contact doit être étroit avec l'ambassade compétente. Dans les grands arrondissements, il faut continuer à travailler avec une représentation. En ce qui concerne la convention de Wassenaar, la Chancellerie fédérale examine la question. En cas de crise, la Helpline est également la Hotline. Le consulat de Vienne dispose à sa connaissance de suffisamment de personnel.

Monsieur McGough demande que le consulat de Vienne soit ouvert au moins une fois par semaine.

Monsieur Brügger répond que c'est du ressort du consulat de fixer les temps d'ouverture. Ce qui importe, c'est que les demandes puissent être traitées. A l'intention de Monsieur Engeler, il déclare que dans certains cas, des représentations ont eu des problèmes avec les retours. La plupart des cas sont traités. En ce qui concerne l'expéditeur DFAE, c'est une conséquence des filtres anti-spam et des listes noires. Il s'agit d'une solution transitoire et on y travaille.

---

#### 4. Communications

Monsieur Eggly renvoie au **document R-2011/9**. Il n'y a pas de commentaires.

---

#### 5. Loi sur les Suisses de l'étranger / guichet unique

Madame Meyer-Kaelin explique que le député au Conseil des Etats Filippo Lombardi, membre du CSE, a déposé une initiative parlementaire soutenue par 30 cosignataires (**document R-2011/10**). L'initiative demande l'élaboration d'une loi qui renforce l'importance des Suisses de l'étranger. En même temps, la Conseillère nationale Martine Brunschwig Graf a déposé une motion demandant la création d'un « guichet unique ». Ces deux interventions se complèteraient. L'initiative doit maintenant être discutée et approuvée par les commissions compétentes des deux Chambres avant qu'un texte de loi puisse être élaboré. Le projet de loi sera ensuite soumis à une procédure de consultation. Pour l'ensemble de ces opérations, il faut compter environ trois ans.

Monsieur Knoblauch se félicite des interventions. Il demande si l'OSE sera incluse dans la procédure de consultation.

Madame Meyer-Kaelin déclare qu'il va de soi que l'OSE participera au processus d'élaboration.

Madame Michel remercie tous ceux qui y ont collaboré jusqu'à présent.

Monsieur Eggly relève que, dans cette année électorale, les journalistes font preuve d'un grand intérêt pour les Suisses de l'étranger : il s'en félicite.

---

#### 6. Libre circulation des personnes

Monsieur Eggly renvoie au **document R-2011/11**.

Monsieur Schwendimann se réfère à son expérience personnelle avec la libre circulation des personnes. Avant son entrée en vigueur, il était très difficile d'obtenir un permis d'établissement en Pologne. En obtenir un pouvait être considéré comme une épreuve, mais en réalité ce n'était rien d'autre qu'un gigantesque gaspillage de ressources. On a dû gagner à la force du poignet la libre circulation des personnes. En tant que directeur de la Chambre de commerce helvético-polonaise, cette libre circulation va de soi pour lui aujourd'hui. Or, on constate maintenant dans la campagne électorale des réserves et des malaises de crainte d'une immigration de masse. Dans la discussion, on ignore que la libre circulation n'est pas à sens unique, que la Suisse est, elle aussi, un pays d'émigration. Plus de 60 % des Suisses de l'étranger vivent dans l'UE. De plus, des entreprises suisses implantées à l'étranger profitent également beaucoup de la libre circulation des personnes. Pour les entreprises, la libre circulation signifie qu'elles peuvent se battre à armes égales avec les autres entreprises de l'UE. Vu de l'extérieur, tout va très bien pour la Suisse. Il y a naturellement des problèmes avec l'immigration, mais on oublie les conséquences positives et on ne met en avant que les effets négatifs. Si l'on résiliait la libre circulation des personnes, on créerait d'énormes problèmes.

Pour Monsieur Aeschlimann certaines affiches électorales en Suisse sont désagréables. On oublie que de nombreux Suisses de l'étranger vivent dans l'UE. Contrairement à ce qui se passait autrefois, émigrer est aujourd'hui chose très facile et on jouit d'une grande liberté.

Madame Michel souligne l'importance de la libre circulation des personnes pour les Suisses de l'étranger. Celui qui la remet en question scie la branche sur laquelle il est assis. La résiliation ne résoudre pas les problèmes, elle en créerait de nouveaux, beaucoup plus graves.

---

Monsieur McGough s'exprime contre la libre circulation des personnes. Depuis qu'elle existe, la criminalité a augmenté, de nombreux étrangers vivent aux frais de la Suisse. Des contrôles à la frontière devraient être réintroduits et le pays protégé.

Monsieur Reymond déclare qu'il est de l'intérêt de la Suisse d'ouvrir des discussions démocratiques faisant place à des opinions différentes. L'UDC montre très clairement son opinion et attire l'attention sur la situation actuelle. Genève a 112 km de frontière et de nombreux problèmes de criminalité. De nombreux Genevois ne peuvent plus vivre au pays et deviennent des frontaliers.

Monsieur Rauper trouve que ce n'est pas un problème de devoir remplir des documents, de décliner son identité, de présenter un extrait du casier judiciaire et d'exposer les raisons pour lesquelles on veut s'établir dans un autre pays.

Monsieur Frei relève que depuis plus de 100 ans la Suisse a environ 18 % d'étrangers qui contribuent à son développement. Les Suisses ont tout mais ne veulent rien donner. Or, 10 % des Suisses vivent à l'étranger et en profitent.

Monsieur Germann déclare que la libre circulation des personnes est un droit pour tous.

Monsieur Sommaruga confirme qu'il y a des problèmes de criminalité à Genève. Il ne faut cependant pas attaquer les 98 % des personnes qui contribuent au développement de la Suisse. Des étrangers ont construit des infrastructures, contribuent au financement de l'AVS, mais en profitent peu. Si l'on résilie la libre circulation des personnes, la Suisse le paiera très cher.

Monsieur Gysin confirme que fermer les frontières ne constituerait pas une protection, mais serait une menace pour la Suisse. L'importance de la main-d'œuvre étrangère est très grande et elle est indispensable dans toute l'économie. Le tourisme, la santé, le système scolaire ne fonctionneraient pas sans les étrangers. L'ensemble de la problématique doit être différencié. Comme mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes le marché du travail, le marché immobilier, l'intégration, le dumping salarial et social devraient être contrôlés et corrigés.

Monsieur Eggly ajoute que si la libre circulation des personnes était résiliée, tous les accords avec l'UE seraient remis en question, car ils y sont liés. Il soumet au Conseil le projet de résolution suivant:

*420'000 Suisses vivent dans l'Union européenne. Grâce à la libre circulation des personnes, ils y bénéficient des mêmes droits que les ressortissants des pays de l'Union européenne. Le Conseil des Suisses de l'étranger souhaite rappeler que la libre circulation ne se fait pas à sens unique mais que les Suisses aussi en profitent en s'expatriant dans l'UE. De plus en plus de jeunes font d'ailleurs usage de cette liberté pour acquérir une expérience à l'étranger. Dans un monde d'interdépendance globale, dans lequel les échanges internationaux sont une évidence, la libre circulation des personnes et de la main-d'œuvre est une nécessité pour permettre la prospérité. Ceci vaut pour le domaine de l'économie mais aussi pour les domaines de la science, de la recherche et de la culture. Dès lors, le CSE demande aux partis politiques de tenir compte de cette réalité et d'agir de manière responsable en faveur du maintien et du développement de cet indispensable acquis qu'est la libre circulation des personnes.*

Le Conseil approuve la résolution par 65 voix pour et 3 voix contre, avec 5 abstentions.

---

## **7. Swissinfo – nouvelle stratégie de l'offre**

Monsieur Eggly renvoie au **document R-2011/12**.

Monsieur Schibli et Monsieur Giovannini présentent l'offre future de swissinfo arrêtée par le conseil d'administration de la SSR. Ils informent des réductions budgétaires drastiques (de CHF 26 à 17 millions) et de la réduction de l'effectif du personnel qui en découle (de 126 collaborateurs à 86). On conserve 9 langues, év. on y ajoutera le russe. Multimedia, Social Media et Community sont conservés et on fera davantage usage des effets de synergie avec la SSR. On renoncera à l'avenir à l'envoi du CD votations. Les contenus audio sur les élections peuvent être écoutés sur swissinfo. La réorganisation a un sens et engendre à moyen terme la sécurité de l'entreprise. Le partenariat avec l'OSE

est très important. Pour le contenu, il faut davantage se concentrer sur les thèmes importants. Cela signifie approfondir un thème du jour dans deux ou trois articles et les traduire dans toutes les langues. Les News sont prises en charge sur les ressources déjà existantes. En outre, il y a des actualités spécifiques pour la Cinquième Suisse. Aujourd'hui le public veut recevoir des informations fondées en 10-20 minutes et ne pas perdre le contact avec la Suisse.

Monsieur Gysin souligne l'importance de swissinfo comme partenaire de l'OSE et relève le travail et la qualité de swissinfo. Les nouveautés inquiètent l'OSE. Des réductions budgétaires et en personnel d'1/3 chacune, des exercices d'économie répétés: il faut enfin laisser swissinfo tranquille. L'OSE soutient swissinfo et souhaite que tout marche bien.

Monsieur Strahm aimerait des chiffres sur la demande.

Monsieur Schibli répond que swissinfo enregistre 7 mio. de clics par mois. La part de Suisses de l'étranger est difficile à évaluer. Selon des enquêtes, le public international augmente fortement, les chiffres nationaux stagnent.

Monsieur Rauper est partisan convaincu de swissinfo. Il aimerait savoir quand l'application « 5e Suisse » sera à disposition.

Monsieur Giovannini répond que la conception et la planification n'en sont encore qu'à leurs débuts. L'application verra le jour courant 2012.

---

## 8. Forum actualités

Monsieur Setz aimerait savoir si la Revue Suisse publiera quatre ou six numéros l'an prochain.

Monsieur Wyder répond qu'il en sortira cinq numéros cette année. Ce qu'il en sera l'an prochain dépend du budget fédéral. Selon la planification actuelle, on espère pouvoir publier cinq numéros. Avec le budget actuel, il n'est pas possible d'en sortir six.

Monsieur Müller a constaté que de nombreux destinataires de la Revue Suisse ne reçoivent ni la version imprimée, ni la version en ligne. L'érosion depuis le changement est un énorme problème. Il demande que le Comité en prenne connaissance et entreprenne quelque chose avec le DFAE.

Monsieur Wyder assure que le Comité s'en préoccupe. On est d'accord avec le DFAE pour affirmer que toutes les personnes immatriculées doivent la recevoir. Le passage d'une forme d'envoi à l'autre n'est pas totalement réussi. En principe, les retours sont étudiés par les représentations. L'OSE et le DFAE sont décidés à faire fonctionner la diffusion. Celui qui ne reçoit pas la Revue doit s'enregistrer sur [www.swissabroad.ch](http://www.swissabroad.ch) ou s'annoncer à la représentation compétente.

Monsieur Brügger confirme les déclarations de Monsieur Wyder. Il propose en cas de besoin d'utiliser la Helpline. Les canaux d'information des représentations peuvent aussi être utilisés pour envoyer des communications à la communauté suisse.

Monsieur Gysin assure que l'on veut résoudre le problème à 100%.

Monsieur Gerber soupçonne que l'envoi a été suspendu afin que tous les Suisses de l'étranger soient obligés de s'annoncer sur Swissabroad.

Monsieur Begey se montre déçu que les CD votations de swissinfo ne soient plus produits et demande des statistiques sur leur envoi.

Monsieur Schibli répond que la production et l'envoi sont onéreux. Les économies peuvent être reportées au profit du personnel.

Madame Lyon-Villiger revient sur la question de la libre circulation des personnes et souligne que des Suisses à l'étranger ont fait beaucoup pour le pays.

Monsieur Müller explique que, en Afrique du Sud par exemple, la personne mariée à un Suisse ou une Suissesse a besoin d'un visa de Schengen pour venir en Suisse. Or, il est difficile à obtenir. Jusqu'à ce que l'on puisse demander la nationalité suisse, il faut attendre six ans. Il y a une discrimination volontaire des Suisses de l'étranger en ce qui concerne le délai pour l'obtention d'une naturalisation facilitée.

Madame Meyer-Kaelin admet qu'il y a une légère discrimination des Suisses de l'étranger en ce qui concerne le nombre exigé d'années de mariage. Lors de la révision de la loi sur la nationalité, on a fait la concession pour obtenir le droit de naturalisation facilité pour les conjoints de Suisses de l'étranger. On pourrait, éventuellement corriger cela sur la base de la future loi sur les Suisses de l'étranger.

Madame Aaroe se montre sceptique à l'égard d'études sur le comportement et la mobilité des Suisses de l'étranger. Cela frise la surveillance.

Monsieur Brügger répond qu'il s'agit de saisir le mouvement migratoire pour pouvoir développer de meilleures prestations de services. Les statistiques sont anonymisées.

Monsieur Rauper regrette qu'à la dernière séance du CSE avant les élections, les candidats suisses de l'étranger ne soient pas présentés.

Monsieur Wyder répond que les candidats sont présentés dans la Revue Suisse et sur [www.aso.ch](http://www.aso.ch).

Monsieur Heinimann relève que les écoles suisses à l'étranger fournissent une importante contribution à la politique extérieure et jouent un rôle dans l'établissement de liens avec les pays. Il demande quelle place occupent les écoles dans les préoccupations de l'OSE.

Monsieur Eggly répond que les écoles sont une réussite et retiennent une grande attention au Parlement. Avec l'ouverture d'une école à Côme, elles seront bientôt 18. Il regrette que pour la cérémonie d'ouverture de l'école de Côme, aucun représentant du Conseil fédéral n'a confirmé sa présence jusqu'à présent.

---

## 9. SwissCommunity – perspectives de développement

Monsieur Eggly renvoie au **document R-2011/13**.

Monsieur Gianella informe sur le partenariat entre l'OSE / SwissCommunity et le canton du Tessin avec la page cantonale sur SwissCommunity. Il explique en outre le projet « Oltre Confini » par lequel le canton veut s'adresser aux Tessinois de l'étranger. Dans ce but, le canton est pour sa part en collaboration avec Ticino Turismo et Pro Ticino. Le canton du Tessin a chargé un groupe de réflexion afin de définir la forme exacte que prendra la participation du Tessin au sein de SwissCommunity.org. Celui-ci rendra son rapport en 2012. Monsieur Gianella se félicite de cette participation au sein de SwissCommunity.org et remercie l'OSE pour la bonne collaboration.

Madame Rustichelli se réjouit que SwissCommunity compte plus de 8'400 membres. L'objectif de 10'000 membres pourra être atteint à la fin de l'année. A chaque fois après l'envoi de la Revue Suisse et de la Newsletter de l'OSE, les chiffres augmentent. Le temps que les membres passent sur la plate-forme est comparable avec celui d'autres plates-formes. Sur le fond, les instruments de communication utilisés fonctionnent bien. Madame Rustichelli souligne l'importance de la collaboration des membres du CSE et encourage ceux-ci à s'inscrire, à utiliser la plate-forme et à faire de la propagande. Elle fait savoir en outre que l'âge minimal d'adhésion a été abaissé à 15 ans afin que les jeunes qui participent à des camps de l'Organisation des Suisses de l'étranger puissent eux aussi s'y inscrire. Les partenariats exclusifs avec Liberty et Camille Bloch sont très réjouissants.

Monsieur Sommaruga demande quel lien est établi entre SwissCommunity et Pro Ticino.

Monsieur Gianella répond que Pro Ticino participe au projet « Oltre Confini » et reprendra celui-ci à l'avenir le cas échéant.

---

Monsieur Dürr demande si l'on dispose de feedbacks et de comptes rendus d'expériences sur SwissCommunity.

Madame Rustichelli répond qu'une enquête est prévue au début de 2012.

Monsieur Müller félicite l'OSE pour SwissCommunity et transmet des échos positifs. Il demande si les associations suisses à l'étranger peuvent télécharger des vidéos.

Monsieur Begey relate qu'il a trouvé dans la Gironde des personnes qu'il n'aurait jamais pu contacter sans SwissCommunity. Il aimerait que l'on puisse, en France, sélectionner les membres de SwissCommunity également par régions.

Madame Rustichelli répond que depuis quelque temps, on saisit également la région pour les nouveaux enregistrements et l'on forme désormais des catégories pour tous les membres déjà enregistrés.

Monsieur Lengsfeld se déclare enthousiasmé par SwissCommunity et propose que l'OSE investisse davantage d'argent pour rendre les tools encore plus professionnels et attrayants. Il souligne l'importance de la plate-forme.

Madame Rustichelli confirme que l'OSE est toujours à la recherche de sponsors. Un partenariat exclusif rapporte CHF 50'000. A cela s'ajoutent les contributions des cantons et d'autres plus petits partenariats.

Monsieur Ottou félicite l'OSE pour le développement et la qualité de SwissCommunity. Il demande si l'on pourrait encore abaisser l'âge minimum d'adhésion.

Madame Rustichelli répond que ce serait légal. Mais il faut faire attention lorsque des membres prennent contact avec des mineurs. On a décidé avec l'avocat de fixer cet âge à 15 ans.

Madame Violet transmet des échos positifs des Etats-Unis.

---

## **10. Congrès 2012 des Suisses de l'étranger – Choix du thème**

Le 90e Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu du 17 au 19 août 2012 à Lausanne au Palais de Beaulieu. Le Comité propose comme thème: « Libre circulation du savoir, mobilité, innovation ».

Le Conseil approuve le thème du Congrès à l'unanimité.

---

## **11. Election d'un membre de la Commission „Revue Suisse“**

Monsieur Eggy renvoie aux **documents R-2011/14 et 14a** et informe de la démission de Joëlle Kuntz. Pour ce siège il y a deux candidatures: Bertrand Stämpfli et John McGough. Entre temps, il s'est produit une seconde vacance, c'est-à-dire qu'il y a deux sièges à repourvoir et que deux candidats sont à disposition. D'autres candidatures n'ont cependant pas pu être présentées, car les délais étaient trop courts. Statutairement toutefois, rien ne s'oppose à l'élection de deux membres.

Monsieur Dürr présente une motion d'ordre selon laquelle on reporterait à la prochaine séance du Conseil la désignation du candidat pour le second siège afin que d'autres membres du CSE aient également la possibilité de se mettre à disposition pour ce siège.

Monsieur Sommaruga trouve cette proposition opportune. Il est, lui aussi, d'avis que l'on doit voter pour le premier siège et que le vote doit être reporté pour le second. Il estime en outre que le siège de Madame Kuntz doit être occupé par un francophone afin que l'équilibre des langues soit garanti.

Monsieur Rauper n'est pas d'accord pour la question des langues. Ce sont un journaliste et un Suisse de l'étranger qui s'opposent.

---

Monsieur Eggly déclare que le Comité recommande de nommer un journaliste de langue française au premier siège et un Suisse de l'étranger au second.

Le Conseil approuve la motion d'ordre par 65 voix contre 4 et 2 abstentions.

Monsieur Eggly fait savoir que l'élection pour le second siège vacant aura lieu au printemps 2012. Pour le premier siège, les candidats sont Bertrand Stämpfli et John McGough.

74 membres du CSE ont déposé un bulletin dans l'urne: Monsieur Stämpfli est élu par 55 voix contre 14 à Monsieur McGough; il y a 3 abstentions et 2 bulletins non valables.

Monsieur Eggly déclare que la candidature de Monsieur McGough reste pendante. Toute autre candidature doit être annoncée au Secrétariat de l'OSE.

---

## **12. Reconnaissance d'associations suisses à l'étranger**

Selon les **documents R-2011/15a, 15b, 15c et 15d**, la reconnaissance du « Circolo Svizzero di Parma », du « Swiss Business Club Hungary » et de la « Swiss Society Phuket » comme associations suisses est à l'ordre du jour. La reconnaissance du « Schweizerisch-Deutscher Wirtschaftsclub » comme groupe associé est proposée, car moins de la moitié des membres est suisse.

Monsieur Eggly déclare que les propositions répondent aux normes réglementaires.

Les quatre associations sont reconnues à l'unanimité.

---

## **13. Divers**

Monsieur Vuillemin constate que certains membres du Conseil ne vivent plus à l'étranger mais occupent un siège au CSE.

Monsieur Eggly confirme ce fait. Certains membres du CSE sont rentrés en Suisse depuis leur élection. Mais ils ont été élus pour 4 ans. Du reste, les directives de l'OSE permettent que, à défaut de candidatures adéquates, un siège vacant soit pourvu, à titre exceptionnel, par une personnalité qui a longtemps vécu dans la région qu'elle représente et garde des liens étroits avec sa communauté suisse et ses institutions.

Monsieur Setz souhaite que le Conseil soit informé plus en détail des activités du Comité.

Monsieur Eggly relève que le rapport du président répond déjà à cette demande. Il est d'accord de fournir d'autres renseignements sur les travaux du Comité dans la mesure où ceux-ci ne sont pas confidentiels.

Monsieur Haechler demande quand l'anglais sera introduit au Conseil.

Monsieur Eggly rappelle que le Conseil a pris récemment une décision à ce sujet. Il est possible d'émettre des interventions en anglais, celles-ci seront résumées et traduites depuis la table du Comité.

Monsieur Aeschlimann déplore que la Newsletter du Comité des écoles suisses à l'étranger ne paraisse qu'en allemand et propose que soit publié un résumé dans une autre langue.

Madame Etchart souhaite une plus forte proportion de femmes au CSE ainsi qu'une limite d'âge à 70 ans.

Monsieur Eggly répond qu'il est difficile d'introduire une limite d'âge. La proportion homme / femme est relativement bien équilibrée, notamment au Comité.

Monsieur Müller aimerait des informations sur la situation de Soliswiss.

---

Monsieur Eggly répond que l'OSE n'est plus représentée au Comité de Soliswiss. Le DFAE supervise ses activités. La question ne concerne plus directement l'OSE. Des membres du CSE sont encore membre de Soliswiss à titre personnel.

Monsieur Aeschlimann recommande de consulter le site Internet de Soliswiss. Il se déclare surpris que, malgré toutes les crises politiques, aucun dommage n'ait manifestement dû être couvert en 2011.

Monsieur Lichtenstern rectifie et relève que quatre cas ont dû être couverts. Pour cela, il y avait assez de fonds.

Monsieur Wyder invite les membres du CSE à venir faire une visite au Secrétariat de l'OSE à Berne afin de cultiver des relations personnelles. Il demande que l'on s'annonce brièvement.

---

#### **14. Partenariat OSE – Suisse Tourisme**

Monsieur Schmid relève qu'un vent contraire souffle sur le tourisme. Le franc est beaucoup trop fort, les réservations sont en diminution, il faut s'attendre à un hiver difficile. Il n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui de collaborer. La collaboration avec l'OSE est très souhaitable et doit être cultivée à long terme. Il invite les membres du CSE à faire de la promotion dans leurs pays. Ils peuvent en tout temps commander des documents et le « kit » de promotion.

Monsieur Eggly confirme que l'OSE et Suisse Tourisme poursuivent des buts analogues et renforcent leur collaboration.

Monsieur Gerber indique que, au lieu d'injecter autant d'argent pour de la propagande touristique, le Conseil fédéral ferait mieux de soutenir le DFAE pour que des visas puissent être établis plus rapidement. Dans des pays comme l'Inde ou la Russie, cela demande des semaines.

Monsieur Brügger est conscient du problème et déclare que des mesures sont prises.

Monsieur Schwendimann demande comment les marchés ont réagi sur les mesures de propagande prises.

Monsieur Schmid fait savoir que le programme d'impulsion 2011 a été lancé dans les régions où les chances étaient les plus grandes. La collaboration fonctionne bien. On est en outre actifs en Chine et en Inde. Les reculs sur les marchés occidentaux traditionnels n'ont pas pu être compensés jusqu'à présent.

Monsieur Bloch se félicite de l'initiative et serait heureux que Suisse Tourisme collabore avec les associations suisses.

---

#### **15. 150e anniversaire de Nueva Helvecia, Uruguay – présentation**

Monsieur Robbiani, consul à Montevideo, accompagné de représentants de Nueva Helvecia et notamment de la présidente de la commune María de Lima, présente le projet:

*L'Uruguay célèbre cette année les 200 ans de son indépendance. Depuis 1861, des Suisses ont émigré en Uruguay et cherché de nouvelles possibilités. Nombreux sont ceux qui s'établirent dans une région située à une centaine de kilomètres de la capitale. La colonie Nueva Helvecia a été fondée officiellement le 25 avril 1862.*

*En avril 2012, on célébrera officiellement les 150 ans d'existence de Nueva Helvecia. On attend la présence de personnalités nationales des milieux politique, économique et culturel, ainsi que des représentants du Conseil fédéral et des membres de gouvernements cantonaux de Suisse.*

*Il faut relever particulièrement que la population de Nueva Helvecia, bien que peu possèdent encore le passeport suisse mais se rendent régulièrement en Suisse, ont préservé les traditions suisses. En ce qui concerne les cérémonies, plusieurs groupes de travail ont élaboré des projets qui pourront à l'avenir être réalisés avec le soutien de tiers et d'institutions.*

---

*L'ambassade de Suisse qui va en plus réaliser ses propres projets à Nueva Helvecia a choisi, en étroite collaboration avec la présidente de la commune, des projets qui peuvent être intéressants pour les associations ou les gouvernements locaux en Suisse et à l'étranger.*

*Nueva Helvecia est une ville dynamique dont la population partage des valeurs communes avec la Suisse et où les descendants des familles suisses émigrées continuent avec beaucoup d'amour et un grand enthousiasme à cultiver les contacts avec la Suisse et ses traditions.*

Pour toute information supplémentaire, on est prié de s'adresser à l'ambassade de Suisse à Montevideo/Uruguay.

Madame Meyer-Kaelin remercie de ces informations et formule ses bons vœux pour la réussite des cérémonies.

---

### **Elections fédérales 2011 – débats avec des représentants des grands partis politiques**

En vue des élections fédérales du 23.10.2011, une table ronde est organisée dans le cadre de la séance du Conseil des Suisses de l'étranger avec des personnalités des grands partis politiques fédéraux sur les principaux thèmes de la campagne électorale 2011 et les objets essentiels de la politique touchant les Suisses de l'étranger. Les débats sont animés par la journaliste Chantal Tauxe, rédactrice en chef adjointe de la revue « L'Hebdo ». Participent à la discussion: Doris Fiala (PRD/ZH), Roland Rino Büchel (UDC/SG), Filippo Lombardi (PDC/TI), Carlo Sommaruga (PS/GE) et Bastien Girod (Verts/ZH).

Il n'est pas établi de procès-verbal sur les débats. On trouvera des informations dans les communiqués des médias sur la séance du CSE.

---

### **Clôture**

La prochaine séance du CSE aura lieu le samedi 24 mars 2012 à l'Hôtel de Ville de Berne. La séance du Conseil dans le cadre du 90e Congrès des Suisses de l'étranger aura lieu le vendredi 17 août 2012 à Lausanne.

Le président remercie le canton du Tessin et Lugano Turismo de leur hospitalité et de leur généreux soutien. Il remercie aussi les représentants du DFAE, les orateurs, la délégation d'Uruguay, les médias, les invités, le public, les interprètes, l'équipe du Secrétariat ainsi que les membres du CSE de leur présence et de leur dévouement.

La séance est close à 17h30.

La rédactrice du procès-verbal: Anna Diezig

